

DECLARATION DU SNESS SUR LA FERMETURE

DU LYCEE PHILIPPE ZINDA KABORE

Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants du SNESS !

Chers actrices et acteurs du monde de l'éducation !

Le 27 août 2021, un communiqué de monsieur le directeur provincial des enseignements Post-primaire et secondaire du Kadiogo invitait les élèves du lycée Philippe Zinda KABORE à s'inscrire dans d'autres établissements que le leur. Ce communiqué était synonyme ipso facto d'information à l'intention de l'opinion nationale et des acteurs de l'éducation que le plus grand lycée de Ouagadougou, fermé en mai 2021 n'allait pas rouvrir ses portes pour l'année scolaire 2021-2022. Cette information qui intervient à peine un mois de la rentrée scolaire a surpris plus d'un et laissé pantois les partenaires sociaux qui n'ont même pas été consultés à minima dans cette décision.

Le bureau exécutif du Syndicat National des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS), après consultation des secrétaires généraux des secteurs et suite à sa réunion extraordinaire tenue ce mercredi 1^{er} Septembre 2021 et relative à la décision du redéploiement des élèves et par conséquent du personnel du lycée Philippe Zinda KABORE (LPZK), tient à rappeler ce qui suit :

Notre structure syndicale a toujours défendu des causes justes et nobles. Et les exemples en la matière sont légion. L'accompagnement des élèves en 2020 pour l'achèvement de l'année scolaire suite à la survenue de la pandémie de la covid-19, l'appréciation positive sur la question des sujets uniques en Histoire-Géographie et en SVT, de même que l'organisation du Baccalauréat par le MENAPLN à condition que l'accès aux universités publiques ne soit pas contingenté, sont quelques illustrations récentes pour ne pas remonter depuis sa création, en 1972.

Le SNESS, dans ses statuts, prône une éducation pour tous et fait de la lutte contre l'obscurantisme son cheval de bataille. La création des cours du soir (Université Populaire Africaine) depuis 1973, participe en effet de cette volonté de donner la chance à tous les enfants du Burkina Faso de jouir de leur droit à l'éducation quelles que soient

leurs conditions socio-économiques. De ce fait, il ne saurait cautionner la fermeture d'une quelconque structure dédiée à l'éducation, à fortiori le géant Lycée Philippe Zinda KABORE pour les raisons qui nous ont été servies à travers la presse. C'est dans cette optique que le SNESS a suivi, suit et suivra avec un grand intérêt l'évolution de la situation qui prévaut au Lycée Zinda.

Si la fermeture du lycée Philippe Zinda KABORE le 24 mai dernier pouvait se comprendre au regard du contexte de l'époque ponctué par des actes d'incivisme notoires et excessifs qui avaient indigné l'opinion publique, sa non réouverture pour l'année scolaire 2021-2022 s'explique très difficilement et suscite bien d'interrogations :

- A quoi aura servi tout ce temps passé depuis la fermeture du lycée depuis le 24 mai 2021 ?
- Si ce temps a été insuffisant, combien en faut-il pour faire le nécessaire afin de rouvrir le LPZK ?
- Que faut-il d'ailleurs réunir comme conditions pour rouvrir le noble Zinda, cet établissement légendaire de par sa taille, son ancienneté et les résultats qu'il a produits ?
- Faut-il citer les ministres, les députés, les professeurs, les journalistes, bref les intellectuels de tout bord issus de cet établissement depuis sa création en 1953 ?

Il est à noter par ailleurs que cette non-réouverture du LPZK intervient dans un contexte particulier pour notre pays. Un contexte marqué par l'insécurité qui a contraint à la fermeture d'une multitude d'écoles dans plusieurs régions du pays.

Est-il nécessaire et opportun alors d'ajouter le LPZK à cette liste déjà kilométrique des établissements publics non fonctionnels de notre cher pays, du fait de l'hydre terroriste ? Le rapport du Secrétariat Technique de l'Education en Situation d'Urgence (ST-ESU) indique qu'à la date du 14 Mai 2021 on dénombrait 2235 écoles fermées à cause de l'insécurité.

Au regard de ce qui précède, le SNESS estime que cette fermeture est une injustice pour les 3700 élèves privés de leur cadre d'études habituel et contente du reste un groupe d'élèves indisciplinés qui peut se targuer d'avoir provoqué cette situation. Force devrait

rester à la loi vis-à-vis de tous ceux qui empêchent le ZINDA de bien fonctionner sans porter préjudice pour autant aux autres qui ne demandent qu'à étudier pour être les futurs bâtisseurs de notre nation.

Notre structure rappelle que cette non-réouverture aura inéluctablement des conséquences à court, moyen et long terme pour l'éducation nationale, entre autres :

- La non résolution du fond du problème du Lycée Zinda, mais son déplacement vers d'autres sites.
 - la suspension des recrutements pour complément d'effectif qui est une opportunité retirée à tous ces élèves qui accédaient aux établissements publics où la scolarité est réduite comparativement au privé ; ce qui soulageait les parents.
 - Les effectifs seront davantage pléthoriques, surtout dans les établissements périphériques où la demande est très forte et impactera négativement la qualité de l'enseignement donné aux apprenants. En effet, peut-on dans ces conditions de classes bondées dispenser convenablement les cours ? Peut-on assurer la discipline si l'enseignant ne peut même pas circuler entre les rangées ?
 - Quid donc des élèves qui n'obtiendraient pas leurs premiers choix ni les deuxièmes ? Leurs troisièmes choix régleront-ils la question de distance brandie comme argument par les autorités ? A coup sûr, des parents seront contraints d'inscrire leurs enfants au privé malgré eux.
 - Les enseignants qui seront redéployés seront confrontés pour certains à la question de distance par rapport à leur logement, ce qui créera des désagréments. Ceux qui n'auraient pas l'opportunité de rester dans la région du centre ou dans la province du Kadiogo feront face à la scolarisation de leurs enfants à cette veille de la rentrée scolaire : faut-il se déplacer avec les enfants ou les garder sur place avec toutes les conséquences liées à leur éducation ?
- Notre structure déplore, en tant que partenaire social, le fait de n'avoir pas été consulté ni sur la fermeture ni sur la décision de redéploiement des élèves et des enseignants. Une concertation aurait certainement permis de faire des

propositions pertinentes à même de juguler la situation au LPZK sans porter préjudice à ces milliers d'enfants burkinabè, et cela au grand bonheur des parents qui triment dans cette vie chère pour la scolarisation de leur progéniture.

Que deviendra le ZINDA ? Le SNESS se le demande.

N'est-ce pas un luxe pour un pays comme le nôtre qui cherche toujours ses marques en matière de taux de scolarisation de garder closes ces plus de 70 classes toute une année scolaire durant ?

Cette mesure est-elle en phase avec les différentes conventions ratifiées par le Burkina Faso en matière d'éducation ?

Le SNESS affirme qu'il est toujours possible de régler le problème du Lycée Zinda autrement, avec l'accompagnement notamment des différentes composantes de l'éducation.

Notre syndicat, œuvrant pour une éducation de qualité et pour tous appelle véhément le gouvernement à consulter diligemment les partenaires sociaux pour recueillir leurs propositions afin que le problème soit traité autrement. Nous y attachons du prix au regard du fait que cela nous éloignera d'une nouvelle année scolaire agitée où personne ne gagne.

Pour le Bureau National du SNESS



ZONGO Anatole, Secrétaire Général National